

AUTORITÉ UN SAVOIR-FAIRE

L'autorité à l'école ne se décrète pas. L'injonction de la « restaurer » relève d'une vision passéiste de l'éducation qui confond autorité et autoritarisme. L'autorité ça ne se restaure pas, ça se construit, ça s'instaure avec méthode et compétence professionnelle, dans un respect mutuel entre l'élève et le maître.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
LAURENT BERNARDI
PIERRE MAGNETTO
LAURENCE GAIFFE
VIRGINIE SOLUNTO

Il faut « restaurer » l'autorité à l'école. Dans le sillage des entretiens accordés à la presse par le ministre de l'Éducation nationale depuis la rentrée, les langues des pourfendeurs de l'école se délient. L'injonction se fait récurrente derrière des titres de presse provocateurs. « Dernière chance pour l'école », prévient *Valeurs actuelles* en adoubant Jean-Michel Blanquer ; « Fin de la récré pour les pédagoges ? » s'interroge *Causeur* jubilatoire ; « Programmes scolaires : arrêtons le n'importe quoi ! » exige *l'Express* ; « Blanquer déterminé face aux pédagogistes » prévient *Le Figaro*... Les « pédagoges », les « pédagogistes », voilà à leurs yeux les responsables des difficultés de l'école aujourd'hui. À cause de leurs méthodes, l'école serait devenue trop égalitaire, ne saurait plus se faire respecter, d'où cette préconisation revenant une nouvelle fois sur le tapis. Le « laxisme » dont feraient preuve l'école et les enseignants, est montré du doigt et les bons conseils ne manquent pas, comme le retour du port de la blouse ou de l'uniforme, le chant de *La Marseillaise* tous les matins.

L'autorité n'est pas autoritarisme

En réalité, ces préconisations trahissent surtout la nostalgie d'un supposé âge d'or de l'école, du bon vieux temps où le maître savait se faire respecter, au besoin à coups de règle sur les doigts. Elles trahissent aussi une conception de l'enseignement dans laquelle l'enseignant est au centre, seul maître à bord de sa classe, transmettant frontalement le savoir à des élèves attentifs. Or, le rôle de l'enseignant aujourd'hui n'est plus seulement de transmettre des savoirs, mais d'aider l'élève à les construire, à se les approprier. Dans cette école-là, ce n'est pas d'une autorité se confondant avec autoritarisme

dont doivent faire preuve les enseignants.

L'acceptation des règles est indispensable à la transmission des savoirs, on n'apprend pas dans le cha-hut. Le fait que l'Éducation nationale investisse les enseignants de la mission d'enseigner leur confère une autorité de statut. Mais cette dernière ne doit pas

« L'AUTORITÉ (C'EST LA LOI,
PAS CELLE DE TEL OU TEL
ENSEIGNANT, CELA ÉVITE
L'ARBITRAIRE ET LES
SENTIMENTS D'INJUSTICE »

pour autant se résumer à donner des ordres, à réclamer l'obéissance. Le respect à l'école ce n'est pas seulement celui que les élèves doivent à l'enseignant, mais aussi celui dont ce dernier doit faire preuve envers eux (lire p. 14). Cette autorité-là ne se décrète pas, elle se construit, c'est le travail de l'enseignant dans sa classe



comme celui de l'équipe dans l'école. Elle se construit par la capacité de l'enseignant de créer des situations pédagogiques, de mettre les élèves au travail et les faire entrer dans les apprentissages.

L'autorité ça se construit

Pour Martine Boncourt, docteure en sciences de l'éducation, l'autorité doit « s'appuyer sur trois piliers » : « la reconnaissance de l'enfant et de ses facultés de comprendre », « la confiance que l'enfant voue à l'adulte et qui ne peut s'établir que si ce dernier est debout » et, « le travail que propose l'adulte : un travail productif, créatif, lié à la vie... » (lire p. 14).

Parmi les dispositifs qu'elle préconise « l'édification collective de règles de vie », parce que chacun les connaît et doit les respecter. « Ainsi l'autorité c'est la loi, pas celle de tel ou tel enseignant, cela évite l'arbitraire et les sentiments d'injustice », explique Roland Gispert, directeur de l'école Bouloche à Montpellier dans l'Hérault. Dans cette école en REP+, qui a connu par le passé un climat scolaire difficile, c'est la mise en place de dispositifs de régulation commun à toute l'équipe qui a permis un retour vers plus de sérénité : « nous y gagnons tous ». (lire p. 15). L'autorité ce sont des règles, Laurence Meyer, enseignante en Segpa à Labroque en Alsace l'éprouve quotidiennement avec des élèves en grande difficulté, qui « empêchent souvent le bon déroulé des cours ». Ici, le cadre est aussi très important, de même que l'implication de tous

les adultes : « Tous les maillons de la médiation doivent être à leur place. Quand l'élève revient en classe et que le conflit n'est pas réglé c'est problématique ». Dans cette Segpa, l'autorité passe aussi par des pratiques pédagogiques : didactique adaptée, différenciation pédagogique, outils de médiation (lire p. 16).

L'autorité ça s'apprend

L'autorité ça se construit donc, mais ça s'apprend aussi. Or, de ce point de vue, la formation laisse à désirer. « Je suis toujours frappé quand je demande aux stagiaires en fin de cursus à l'Espé si on leur a parlé de comment asseoir son autorité, assurer la discipline, savoir quelles sanctions prendre, quels dispositifs mettre en place, ils n'ont rien eu à ce sujet alors que c'est une des préoccupations premières des enseignants en début de carrière qui ressort des enquêtes », écrivait en 2012 l'universitaire Eric Debarbieux dans le cadre des ses travaux sur le sentiment de victimisation des enseignants. Cinq ans après, comme le montre l'étude conduite par le SNUipp-FSU auprès des stagiaires, les choses n'ont pas changé (lire p. 13). La psychosociologue Véronique Guérin ajoute que la construction de l'autorité est aussi affaire de « compétences relationnelles ». « On ne peut enseigner sans être en relation ! Avec les élèves, avec les parents, les autres membres de l'équipe, l'ensei-



UN BESOIN DE FORMATION EXPRIMÉ PAR LA PROFESSION

Comment asseoir son autorité et gérer les incidents, quel fonctionnement trouver pour ne pas « faire la police » mais bien la classe ? C'est l'une des préoccupations majeures des enseignants en début de carrière mais pas seulement. Eric Debarbieux le rappelle dans ses enquêtes « Climat scolaire et victimisation ». Parmi les dizaines de milliers d'enseignants interrogés en 2011 puis 2016 à tous stades de leur carrière, « émerge nettement le besoin d'outils et de formation pour gérer la classe ». De même chaque année l'enquête du SNUipp-FSU auprès des professeurs stagiaires redit l'insatisfaction des jeunes quant à leur formation en Espé. 70 % déplorent le manque de contenus en matière de « pratique pédagogique et de gestion de classe ». Ils sont de plus en plus nombreux, 41,4 %, à se sentir en difficulté pour gérer le groupe. La crainte d'être débordé est là et en même temps souvent tue, car ne pas réussir à se faire respecter renvoie à une image de soi dépréciée qu'on peine à partager avec l'équipe. C'est pourtant dans le collectif que réside une part des solutions avec l'élaboration de règles d'école et d'outils aidant chacun à travailler sereinement. Pour cela il faut du temps de concertation et de formation pour accompagner les équipes au mieux.

gnant se trouve au cœur d'une dynamique relationnelle, il doit en maîtriser certaines règles et les enjeux. Et cela manque actuellement dans la formation au métier d'enseignant », dit-elle (lire p. 17). L'autorité ne se restaure pas, elle s'instaure, et il y faut du savoir-faire.

EN CONFIANCE VERS UNE AUTORITÉ QUI AUTORISE

La remise en cause de l'autorité du maître est régulièrement brandie dans les discours politiques comme étant à l'origine des difficultés que traversent notre société. Mais la définition de l'autorité qui est convoquée n'est pas nécessairement celle dont ont besoin les élèves pour entrer dans les apprentissages.

«**F**aire autorité» : voilà une injonction qui pèse sur les épaules de tout enseignant qui franchit la porte de sa classe et à laquelle la société tout entière ne cesse de le ramener. Les familles bien sûr, mais aussi à chaque crise que traverse notre société le discours des responsables politiques. Régulièrement, la question de l'autorité à l'école réapparaît dans les médias sous l'angle de la restauration du respect et de la politesse des élèves à l'égard du maître. Un respect qui serait dû à l'enseignant du fait même de son statut.

Tous les enseignants qui s'y sont essayés savent pourtant que le «*Je suis le maître donc vous allez m'obéir*» qui est sous-entendu à travers ce discours ne tient que peu de temps dans la classe



et qu'il faudra utiliser d'autres ressorts pour obtenir la mobilisation des élèves. Piaget avait qualifié cette définition de l'autorité de «*respect unilatéral*» qu'il distinguait du «*respect mutuel*» qui lui s'établit par la réciprocité, la reconnaissance et l'écoute de l'autre. Si le maître doit être

respecté, l'élève doit réciproquement être respecté comme une personne en construction. Et «*avoir de l'autorité c'est avoir cette confiance suffisante en soi, être suffisamment maître de sa propre vie pour accepter de se confronter à l'autre avec son savoir et ses manques, en ayant le souci de lui ouvrir des voies vers l'autonomie...*» note Bruno Robbes, chercheur en sciences de l'éducation. Et il ajoute qu'il n'y a rien de naturel dans cette autorité-là qui se construit tout au long d'une vie et qui doit surtout, selon lui, se défaire de l'autoritaire. La position asymétrique qui résulte de la position du maître et de l'élève impose en effet que celui qui détient le pouvoir mette en place les conditions nécessaires pour que l'élève s'autorise à agir. Pour cela il ne s'agit pas de se défaire d'une autorité ou de la renier mais au contraire de s'appuyer sur elle.

Martine Boncourt, enseignante, formatrice, docteure en sciences de l'éducation*

3 QUESTIONS À



« L'autorité s'appuie aussi sur la confiance que l'enfant voue à l'adulte »

Sur quoi

l'enseignant peut-il asseoir son autorité ?

Une autorité de bon aloi ne peut s'appuyer sur les ressorts qui faisaient le succès, très relatif, de l'autorité dure, à l'ancienne, et dont le mot même « autorité » a malheureusement gardé l'empreinte : la menace, la promesse, la peur ou la séduction. Elle doit s'appuyer principalement sur trois piliers. Tout d'abord, la reconnaissance de l'enfant, de ses facultés de comprendre, d'apprendre, de désirer, d'être à la fois une personne sociale et un individu singulier. Ensuite, la confiance que l'en-

fant voue à l'adulte et qui ne peut s'établir que si ce dernier est « debout », qu'il n'a pas peur du groupe et on peut y travailler car cette peur est « naturelle ». Pas peur de dire « non » par exemple, tout en restant convaincu des capacités de l'enfant, même si ce n'est parfois pas évident. Cette confiance s'établit aussi par la certitude ressentie par l'enfant qu'avec cet adulte-là, il va progresser. Enfin, le travail que lui propose l'adulte, condition qui englobe les deux autres : un travail productif, créatif, lié à la vie...

Quels dispositifs peuvent prévenir les problèmes d'autorité ?

Principalement ceux qui répondent aux trois conditions ci-dessus et qui instaurent l'enfant « auteur » de son travail et de lui-même, dans un contexte coopératif porté par différentes institutions. La présentation des travaux à la classe, le conseil des enfants avec leur participation active à la vie de la classe, la gestion des conflits et à l'édification collective des règles de vie, une large place accordée aux créations manuelles ou artistiques sont d'importants leviers de libération de tension... Et au-delà, une gestuelle à la fois complexe et simple, valable, quelle que soit la pédagogie pratiquée, à condition toutefois qu'elle s'inscrive dans l'éthique

des trois piliers que j'ai définis précédemment.

Quel est le recours quand rien ne fonctionne ?

Prises dans leur ensemble, les différentes préconisations devraient largement améliorer l'ambiance de la classe, y compris chez les enfants allergiques à toute forme d'autorité. Il y a moyen aussi de rejoindre des groupes d'enseignants confrontés aux mêmes difficultés, comme à l'ICEM et l'AG-SAS (l'association des groupes de soutien au soutien). Il faut aussi savoir que tout fonctionne de manière préventive et qu'il n'y a pas de recette miracle.

* L'autorité à l'école, mode d'emploi, ESF Editeur.

DISPOSITIFS À MONTPELLIER (34)

LA PAROLE ET L'ÉCRIT
PLUTÔT QUE LES CRIS

Depuis 15 ans, l'équipe de l'école Bouloche dans le quartier populaire de la Paillade (34) a développé plusieurs dispositifs de régulation, permis à points, messages clairs, conseils qui fournissent à tous un cadre de fonctionnement et limitent les conflits entre élèves ou avec les enseignants.

«**D**es bagarres terribles», des cris, une grande difficulté à faire classe, l'école Bouloche située au pied des tours et barres de la Paillade à Montpellier a connu une époque noire de violence et de tensions avec les familles qui réclamaient du punitif. C'est pour casser cette mauvaise dynamique que l'équipe a planché et trouvé des dispositifs qui permettent aujourd'hui à chacun de se faire respecter et d'être au travail. Le règlement a été clarifié et un permis à points instauré pour donner une visibilité aux élèves sur leurs actes et leurs conséquences. Un outil adopté et adapté par chaque PE. «*Ainsi l'autorité c'est la loi, pas celle de tel ou tel enseignant, cela évite l'arbitraire et les sentiments d'injustice*», commente Roland Gispert, directeur de l'école située en REP+. Marie Olivier, jeune professeure en début de carrière, apprécie : «*Je veux pouvoir m'accrocher à des règles communes, qui ne bougent pas. Quand je suis de surveillance, je peux intervenir sur les élèves des autres classes avec les mêmes codes*». Chaque élève bénéficie de douze points en début d'année qu'il perd en cas d'infraction au règlement d'école : perturbations, jeux dangereux ou encore atteintes aux biens et aux personnes. Ainsi Ryan et Imad viennent d'écoper d'un «*code D*». C'est-à-dire trois points perdus parce qu'une enseignante les a surpris dans les couloirs. Ils ne sont pas contents et argumentent auprès de leur maître, puis du directeur qui passe par là. «*La démarche est éducative, pas répressive, l'important n'est pas de sanctionner mais de remettre du dialogue. Bien des conflits sont des déficits de parole*».

Besoin d'un outil commun

Chaque fin de semaine, le bilan est fait. En-dessous de huit points, l'élève perd des droits comme celui d'aller jouer à la récréation sur le plateau

«L'AUTORITÉ
(C'EST LA LOI)»

sportif qui communique avec la cour. À zéro, les parents sont prévenus et il manque les sorties non obligatoires de sa classe. Mais il est possible de récupérer des points en évitant les remarques pendant une semaine (ou une journée), en aidant à surveiller le préau ou en allant en salle d'écriture une partie de la récré reconnaître ce qui a été fait et rédiger des alternatives. «*Cela peut sembler lourd de l'extérieur*», remarque le directeur, «*mais nous y gagnons tous en sérénité*». Lui-même ne pensait pas en avoir besoin, «*et puis j'ai vu les difficultés de la collègue qui prenait ma classe, cela a créé un déclic, on avait besoin d'un outil commun*». Alors même si la solution a ses limites en cas de difficultés de comportement extrêmes, la cour s'est apaisée, débarrassée des bagarres et les classes sont au travail. «*Les dames de service nous disent que c'est bien ici, que ça ne crie pas*». Roland est aussi maître-formateur et constate à chaque visite de professeurs stagiaires leurs besoins en matière de discipline. Il peut lui arriver d'évoquer les dispositifs de l'école, «*Mais il faut une politique d'école globale, tout seul c'est plus difficile*».

SANCTIONS

RIEN DE NOUVEAU

C'est toujours la circulaire n° 91-124 du 6 juin 1991, qui définit les sanctions pouvant être prises par les enseignants à l'encontre des élèves des écoles maternelles et primaires. En maternelle, si «*aucune sanction ne peut être infligée*», il est cependant possible d'isoler un élève durant un temps «*très court*» sous surveillance. Pour l'école élémentaire, les «*réprimandes*» sont laissées à l'appréciation des enseignants avec deux restrictions, l'interdiction de châtiment corporel ainsi que celle de la privation de la totalité de la récréation.

INDISCIPLINE

LES ÉLÈVES FRANÇAIS
BIEN PLACÉS

Les élèves français seraient parmi les plus indisciplinés parmi ceux des 72 pays de l'OCDE concernés par l'enquête Pisa qui, tous les trois ans, évalue les compétences des élèves de 15 ans. Depuis 2000, PISA calcule le «*climat de discipline*» à partir de situations de classe rapportées par les élèves : désordre, temps de mise au travail, écoute du professeur... L'écart de discipline entre écoles favorisées et défavorisées est l'un des plus élevés de l'OCDE, le quart le plus défavorisé des établissements est particulièrement touché. Une bonne nouvelle cependant, si la discipline s'est régulièrement dégradée en France entre 2000 et 2012, elle semble stabilisée depuis.

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉCOLE,
CHANGER DE CAP

L'association *École, changer de cap* propose un dossier thématique «*L'autorité à l'école : pour une autorité humanisante*». Elle donne la parole à des chercheurs, des enseignants, des sociologues qui proposent des pistes de réflexion mais aussi des approches pratiques sur la question de l'autorité à l'école. Un dossier «*dédié*» aux élèves en Espé.

SEGPA À LABROQUE (67)

FIXER UN CADRE EXPLICITE

En Segpa, la gestion de l'autorité requiert un cadrage, une écoute, un travail d'équipe et des outils pédagogiques appropriés.

« **L'**important c'est de différencier leur comportement de leur personne. Je leur dis souvent «Ce n'est pas toi mais ton comportement qui ne va pas». » Laurence Meyer, enseignante à Labroque, fond de vallée alsacienne délaissée économiquement, explique: «Les élèves de Segpa vivent souvent des situations sociales très difficiles. Ils arrivent en classe avec leur façon d'être et leur difficulté à être élève qui empêchent souvent le bon déroulé du cours. Même une demande légitime de l'école est vécue comme une agression ou comme une frustration. J'ai réglé les problèmes d'autorité en mettant en place beaucoup d'outils». Être dans son rôle de prof et fixer le cadre qui fait souvent défaut est une de ses réponses. Un cadre très explicite. Et là, tolérance zéro pour les injures qui fusent entre eux. Ils «testent» le cadre, surtout avec les nouveaux enseignants ou en début d'année et ils s'y engouffrent. De ce point de vue, le travail en équipe est important (CPE, principal adjoint, directeur de la Segpa). «Tous les maillons de la médiation doivent être à leur place. Quand l'élève revient en classe et que le conflit n'est pas réglé c'est problématique» continue-t-elle.



Le groupe classe est un facteur important pour la gestion de l'autorité en Segpa.

Des réponses pédagogiques

Mais c'est avant tout des réponses pédagogiques qu'elle a mis en place pour asseoir son autorité, avec de la différenciation et des projets. «J'ai une grille de 15 items qui sert à expliciter les attentes en termes de compétences aux élèves. Tous les 15 jours, on prend le temps de faire un bilan avec chaque élève et on voit où il y a des progrès à faire.» C'est un outil de travail, de repérage et avec eux on est sur le «comment on fait pour y arriver?». Des projets permettent aussi de les responsabiliser et d'éloigner les perturbations. «Quand les 5^e fabriquent un jeu

de piste pour les 6^e, ils ont la main sur le projet et ils s'investissent... dans leurs apprentissages.» Dans la classe de 4^e cette année elle a mis en place le conseil d'élèves: «Ils peuvent y exposer leurs soucis de vie, avec les profs, avec leurs camarades. Quand il y a un harceleur dans la classe, c'est compliqué quand le prof gère ça tout seul. Le groupe s'il réagit peut avoir du poids». Elle conclut: «Mais parfois malgré tout ce que l'on peut mettre en place, la problématique de l'élève en rupture est hors de nos compétences. Il faut pouvoir l'identifier...avant que cela ne détruise le groupe ou l'enseignant».



CONSEILS

ÉVITER L'AUTORITARISME

Bruno ROBES, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Cergy-Pontoise, a orienté ses recherches vers les questions de discipline, de violences en milieu scolaire et de gestion des incidents. Lors de la 15^e Université d'automne du SNUipp-FSU en 2015, il a plaidé pour une autorité qui éduque et non réprime, basée notamment sur le savoir et un cadre clair.

➤ Sur la chaîne Youtube du SNUipp

REVUE

UN NUMÉRO SPÉCIAL
DES CAHIERS PÉDAGOGIQUES

Les Cahiers pédagogiques ont consacré leur numéro 426 à «L'autorité» avec de nombreuses interventions. Gilbert Longhi met en garde contre «l'arbitraire», Denis Meuret questionne sur «Ce qui est efficace» et Karine Ansart conseille de «rendre la loi vivante». La revue évoque les besoins de formation et n'hésite pas non plus à poser des «questions embarrassantes» et à y répondre comme «Pourquoi ai-je été débordée au début?» ou encore «Faut-il quand même faire un peu peur aux élèves?».

NÉOPASS

DES CAPSULES VIDÉOS SUR
LA GESTION DE CLASSE

L'Institut français d'éducation aborde régulièrement la question de l'autorité en classe par des parcours de formation, des conférences ou des recherches. Sa plateforme Néopass@ction propose également des vidéos à destination des débutants de carrière pour les aider dans l'entrée en classe, la mise au travail et «faire face aux incidents» suite à un projet mené avec Cécile Carra, professeur en sociologie:

➤ Sur neo.ens-lyon.fr

« L'enseignant se trouve au cœur d'une dynamique relationnelle »

Quelles sont les difficultés actuelles concernant l'autorité à l'école ?

L'école est toujours immergée dans son époque et se trouve forcément influencée mais aussi bousculée par les modèles d'autorité qui la traversent. Avant 1968, l'autorité avait pour intention l'obéissance et la soumission et s'appuyait sur le rapport de force. Les enseignants, les parents faisaient référence à l'ordre moral basé sur les notions de bien et de mal. Nous sommes les héritiers de cette norme mais progressivement nous réalisons que la démocratie a besoin de citoyens capables de respecter des lois, certes, mais également de les interroger et de les faire évoluer. On cherche donc à développer une autorité qui explique et donne du sens. Aussi, les enseignants qui ne font référence qu'à une autorité normative se trouvent mis en difficulté. Il leur manque souvent une formation à l'approche relationnelle et à la dynamique de groupe, notamment dans un contexte où l'école n'est plus le seul lieu de détention du savoir et où les élèves ont accès à des apprentissages plus interactifs et motivants.

Qu'est-ce qu'une autorité éducative ?

C'est une autorité qui répond à deux besoins fondamentaux des enfants : la sécurité et l'envie d'explorer. Pour apprendre, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité dans un cadre dont les règles sont claires. Cela lui permet de s'exprimer et l'adulte peut essayer de l'accompagner dans la connaissance de lui-même. Une démarche de dialogue, de reformulation, d'empathie qui favorise les processus internes d'exploration, loin d'une permissivité dans laquelle l'écoute de l'enfant fait oublier à l'adulte sa res-

pensabilité d'être garant des règles qui protègent. L'autorité éducative nécessite également de s'intéresser aux relations dans le groupe, parent pauvre d'une éducation basée sur l'individualité. Un climat sécurisant et bienveillant permet à l'enfant de trouver une place dans le groupe, contrairement à une autorité qui compare, juge, humilie en se focalisant principalement sur les comportements déviants. En favorisant des attitudes coopératives et de soutien entre élèves, l'enseignant trouvera des relais dans la classe pour « démoder » un contexte de compétition ne favorisant que les meilleurs.

Vous privilégiez une approche relationnelle...

Souvent on entend dire « on n'est pas des psy ou des travailleurs sociaux ». Il ne s'agit pas de faire de « la » psychologie, mais de développer des compétences relationnelles. On ne peut enseigner sans être en relation ! Avec les élèves, avec les parents, les autres membres de l'équipe, l'enseignant se trouve au cœur d'une dynamique relationnelle, il doit en maîtriser certaines règles et les enjeux. Et cela manque actuellement dans la formation au métier d'enseignant.

Quels conseils donnez-vous aux enseignants ?

L'enseignant peut articuler son autorité autour de trois leviers. D'abord, le côté sain du normatif avec la définition de règles utiles pour que chacun se sente protégé et dont il est garant. Un élève qui « rapporte » doit être

entendu car il vient prévenir d'une infraction. À l'adulte, la responsabilité d'interpeller les comportements problématiques sans pour autant humilier. Ensuite donner du sens aux règles en mettant en place des processus démocratiques pour les faire évoluer. Enfin développer l'empathie qui est cette capacité à ressentir, pas juste à comprendre, ce qui se passe pour l'élève. En développant leurs « capteurs sensoriels » pour prendre en compte la dimension émotionnelle des apprentissages, les enseignants favorisent un climat de confiance. Souvent, quand un élève ne fait pas ce qu'on attend de lui, la première réaction de l'adulte est de dire « arrête », de donner un ordre et d'avoir des paroles parfois blessantes. L'empathie, avant de vouloir modifier un comportement, en recherche le sens : quelle intention ? quel besoin

implicite ? Plutôt que « Arrête de bouger », demander « Qu'est-ce qu'il se passe ? » et engager un court dialogue qui permette de trouver des solutions adaptées au contexte. L'enfant apprend ainsi à

mieux se connaître, à se sentir respecté tout en s'ouvrant progressivement à l'altérité. De la même façon les enseignants doivent développer l'auto-empathie pour sentir leurs émotions et les exprimer avec maturité. Par mimétisme les élèves s'autorisent alors au même processus. Réintégrer les émotions dans l'école pour qu'elles deviennent nos alliées diminue la violence et favorise la joie d'apprendre et d'échanger.



À PARTIR DE SON EXPÉRIENCE DE FORMATRICE DE TERRAIN ET PAR DES APPROCHES AUTOUR DES THÉORIES DE COMMUNICATION, DE PSYCHOLOGIE ET D'UNE PHILOSOPHIE HUMANISTE, VÉRONIQUE GUÉRIN EXPLIQUE LES MÉCANISMES RELATIONNELS ENTRANT DANS L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ. ELLE EST L'AUTEURE DE « À QUOI SERT L'AUTORITÉ ? » PUBLIÉ AUX ÉDITIONS CHRONIQUES SOCIALES EN 2001.

« UN ÉLÈVE QUI "RAPPORTE" DOIT ÊTRE ENTENDU CAR IL VIENT PRÉVENIR D'UNE INFRACTION »